

Sélective de Ligue Planche à Voile, le 18 mars 2012 Base Départementale de Voile de la Mayenne



1 Epreuve organisée par le Club Voile Mayenne

2 Règles applicables :

- *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- Les prescriptions de la FFV,
- Les règles de publicité (catégorie A),
- Les règles des classes concernées et règles de compétitions communes ; Bic Techno 293 OD et Raceboard, approuvées par l'ISAF et Raceboard Espoir Glisse définie par la FFV.
- Les instructions de course et leurs annexes

En prenant part à cette épreuve, tout concurrent accepte de se soumettre aux règles de course à la voile et reconnaît qu'il est de sa seule responsabilité de participer à une course, d'en prendre le départ ou de rester en course.

3 Admission :

Les séries admises sont :

- **Raceboard (incluant les raceboards 8.5 pour les espoirs).**
- **Bic 293 One Design minimes et espoirs.**

Sont admis, les coureurs :

- licenciés à la FFVoile et possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique compétitive.
- disposant pour courir du matériel conforme aux règlements des championnats de ligue.

Admission des mineurs :

Les mineurs devront également présenter une autorisation parentale de participation à cette épreuve accompagnée de l'autorisation d'intervention médicale et chirurgicale. (bulletin d'inscription)

4 Classements :

- 1 classement Bic 293 pour les minimes filles, les minimes garçons, par extraction du scratch BIC 6,8.
- 1 classement Bic 293 pour les espoirs filles et les espoirs garçons. Les classements de chaque tranche d'âge seront calculés par extraction du scratch BIC 7,8.
- 1 classement Raceboard. Les classements de chaque tranche d'âge seront calculés par extraction du scratch Raceboard.

5 Inscriptions :

Les inscriptions devront être confirmées sur place le 18 mars avant 10h30 en présentant :

- la licence accompagnée du certificat médical de non contre-indication,
- l'autorisation parentale pour les mineurs,
- les droits d'inscription d'un montant de **5 euros**.

6 Programme :

Confirmation des inscriptions le dimanche 18 mars de 9h30 à 10h30

Première mise à disposition à terre à 11h00

Proclamation des résultats à partir de 17h00

7 Plan d'accès :

À Mayenne, prendre la direction de Caen puis Ambrières. En arrivant au niveau de l'église de la Haie Traversaine, prendre la direction de la Base Départementale de Voile.